

Fiche de demande d'inscription pour les personnes résidant à l'étranger

à la 15^e École d'Été de Didactique des Mathématiques organisée par l'ARDM
qui se tiendra à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme – 63)
Du dimanche 16 au dimanche 23 Août 2009

Arrivée prévue le dimanche 16 Août à partir de midi, début des cours le dimanche 16 Août à partir de 16h.

Départ prévu le dimanche 23 Août dans la matinée.

A renvoyer avant le 16 novembre 2008

En raison des contraintes pédagogiques, l'école d'été ne peut accueillir plus de 120 participants. Aussi, toutes les candidatures ne pourront être retenues. Une procédure de sélection des candidatures sur critères scientifiques aura donc lieu. Cependant, 40 des 120 places sont réservées à des personnes ne travaillant pas dans un laboratoire français et ne résidant pas en France. Nous vous demandons donc de renseigner avec la plus grande précision et de manière très lisible les différentes rubriques, afin que nous puissions traiter au mieux votre demande et vous contacter si nécessaire.

Vous serez informé(e) au plus tard le 16 janvier 2009 de la suite donnée à votre candidature. A cette date, vous devrez avoir rempli les formalités nécessaires à la prise en charge de vos frais (trajet, inscription, hébergement).

L'école d'été ne dispose pas de fonds propres permettant d'aider les participants financièrement. En revanche, nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans une démarche auprès de l'ambassade de France (voir ci-dessous). Le financement par les ambassades de France n'étant pas garanti, nous vous conseillons vivement de vous adresser à d'autres organismes susceptibles de participer à votre financement. Nous tenons à votre disposition un dossier décrivant l'école qui peut vous être utile dans vos démarches de demande de subventions auprès d'autres organismes.

IMPORTANT: Pour les demandes d'aide auprès des ambassades de France, il faut suivre impérativement la procédure ci-dessous :

Procédure de contact auprès des ambassades de France ou missions françaises :

- Dès réception de votre demande d'inscription, nous envoyons un courrier à l'ambassade de France pour demander une subvention vous concernant.
- Nous vous envoyons une copie de ce courrier pour que vous puissiez aller voir l'ambassade (services de coopération culturelle ou scientifique) avec ce document afin de savoir si votre demande de subvention est acceptée ou non et à combien elle s'élève.
- Vous devez nous avvertir le plus rapidement possible de la réponse de l'ambassade.

Pour retourner cette fiche par mail, par courrier postal ou par mail, merci de le faire aux coordonnées ci-dessous.

N'hésitez pas également à envoyer un mail à inscription-internationale-ee15@aquitaine.iufm.fr pour nous informer que vous nous envoyez une fiche de demande d'inscription par fax ou courrier postal.

Email : inscription-internationale-ee15@aquitaine.iufm.fr

Adresse postale :

Laetitia BUENO-RAVEL (EE15),
IUFM de Bretagne
153 rue de Saint-Malo
CS 54310
35043 RENNES Cedex
FRANCE

Fax : 00 33 2 99 54 64 28 (à l'attention de Laetitia Bueno-Ravel)

Vous pouvez dupliquer cette fiche ou donner l'adresse Internet à toute personne intéressée.

RAPPEL : La procédure de demande d'inscription ci-dessous est particulière aux **personnes RESIDANT à l'étranger**.

